

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent quatre-vingt-douzième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 11 décembre 2006 à 18 h 00, au restaurant Le St-Estèphe, au 711, boul. St-Joseph à Gatineau.

Confirmé le 22 janvier 2007

Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-douzième réunion du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 11 décembre 2006 à 18 h 00, au restaurant Le St-Estèphe, au 711, boul. St-Joseph à Gatineau.

<u>MEMBRES</u> :	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
BLEYAERT, Élodie Membre étudiant	X	
DUPONT-ROUSSE, Pierrette Membre socio-économique	X	
DUPRÉ, Robert Professeur - Département des sciences administratives	X	
GRAND-MAÎTRE, Hélène Vice-rectrice à l'administration et aux ressources	X	
THONNARD, Marlène Membre socio-économique	X	
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
 <u>PERSONNE CONVOQUÉE</u> :		
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
 <u>INVITÉ</u> :		
BOUDREAU, Claude Directeur Communications et recrutement	X	
 <u>SECRÉTAIRE</u> :		
BONDU, Micheline Secrétaire général	X	

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 25.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-onzième réunion
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Engagement d'un(e) agent(e) de stage au Module des sciences de la santé affecté(e) au Centre d'études universitaires des Laurentides
- 4.- Approbation du protocole d'entente cadre entre l'International Language Schools of Canada - Bureau de Montréal et l'Université du Québec en Outaouais
- 5.- Approbation du protocole d'entente entre le Cégep de Saint-Jérôme, le Collège Montmorency, le Cégep de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais
- 6.- Engagement d'un(e) agent(e) de stage au Module du travail social affecté(e) au Centre d'études universitaires des Laurentides
- 7.- Prochaine assemblée
- 8.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-onzième réunion

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Élodie Bleyaert, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-onzième réunion, et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-onzième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- Engagement d'un(e) agent(e) de stage au Module des sciences de la santé affecté(e) au Centre d'études universitaires des Laurentides

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite à la création d'un poste d'agent(e) de stage au Module des sciences de la santé affecté(e) au Centre d'études universitaires des Laurentides le 30 octobre 2006 (résolution 305-CA-4498), le

Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Liette Faubert à titre d'agente de stage au Module des sciences de la santé affectée au Centre d'études universitaires des Laurentides, et ce, à compter du 4 janvier 2007.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maitre, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 292-CX-1279 concernant l'engagement d'une agente de stage au Module des sciences de la santé affectée au Centre d'études universitaires des Laurentides (**Liette Faubert**), laquelle est jointe en appendice.

4.- Approbation du protocole d'entente cadre entre l'International Language Schools of Canada - Bureau de Montréal et l'Université du Québec en Outaouais

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Comité exécutif que ce projet de protocole d'entente cadre avec l'International Language Schools of Canada (ILSC) - Bureau de Montréal, localisé à Montréal, découle de rencontres entre madame Natalia Dankova, professeure au Département d'études langagières, monsieur André Manseau, directeur du BLUM et madame Nadine Baladi, directrice générale de ILSC-Montréal et monsieur Gonzalo Perelta, représentant de l'Association canadienne des écoles de langues privées.

L'industrie des écoles de langues est en plein essor et la demande pour des enseignants qualifiés est grandissante au Canada, principalement dans les régions de Montréal et d'Ottawa-Gatineau.

Dans sa stratégie de développement des ressources humaines, l'industrie favorise le perfectionnement des ressources humaines afin d'augmenter les compétences des enseignants. Les écoles de langues ont aussi la volonté de standardiser les normes d'embauche des enseignants.

Actuellement, il n'existe peu ou pas de formation spécialisée visant le développement des compétences des professeurs de français langue seconde aux adultes. C'est dans ce contexte que l'ILSC a développé un programme non crédité de Certificat d'enseignement du français langue étrangère ou seconde et que l'UQO a travaillé à la mise sur pied d'un Programme court de 2^e cycle en enseignement des langues secondes et étrangères aux adultes (15 crédits), programme que la Commission des études de ce jour a adopté, lequel sera présenté à une prochaine réunion du Conseil d'administration pour ouverture.

Cette collaboration pourra, entre autres, favoriser l'accueil d'étudiants ayant complété les programmes de formation de l'ILSC à l'UQO, et permettre aux professeurs de l'UQO de contribuer à l'élaboration de programmes d'enseignement adaptés aux besoins de l'industrie de la langue.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Élodie Bleyaert, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 292-CX-1280 concernant l'approbation du protocole d'entente cadre entre

l'International Language Schools of Canada - Bureau de Montréal et l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

5.- **Approbation du protocole d'entente entre le Cégep de Saint-Jérôme, le Collège Montmorency, le Cégep de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Comité exécutif que ce projet de protocole d'entente a pour objet de préciser les modalités de collaboration des parties signataires en ce qui a trait à l'offre et à la gestion du cheminement DEC-BAC en sciences infirmières, développé par le consortium de l'Outaouais du Québec (Université du Québec en Outaouais, Collège Montmorency, Cégep de Saint-Jérôme et Cégep de l'Outaouais).

Ce dernier en recommande l'adoption sous réserve d'un avis favorable de la Commission des études.

Après délibérations, sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 292-CX-1281 concernant l'approbation du protocole d'entente entre le Cégep de Saint-Jérôme, le Collège Montmorency, le Cégep de l'Outaouais et l'Université du Québec en Outaouais, laquelle est jointe en appendice.

6.- **Engagement d'un(e) agent(e) de stage au Module du travail social affecté(e) au Centre d'études universitaires des Laurentides**

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite à la création d'un poste d'agent(e) de stage au Module du travail social affecté(e) au Centre d'études universitaires des Laurentides le 30 octobre 2006 (résolution 305-CA-4498), le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Mithra Provencher à titre d'agente de stage au Module du travail social affectée au Centre d'études universitaires des Laurentides, et ce, à compter du 5 janvier 2007.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maitre, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 292-CX-1282 concernant l'engagement d'une agente de stage au Module du travail social affectée au Centre d'études universitaires des Laurentides (**Mithra Provencher**), laquelle est jointe en appendice.

7.- **Prochaine assemblée**

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 15 janvier 2007 à 18 h 00, si besoin il y a.

8.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par monsieur Robert Dupré, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 19 h 50.



Le président d'assemblée

Le secrétaire